

PROCES-VERBAL DU CSEE
du SERVICE SOCIAL DE L'ENFANCE
Du 10/04/2026 à 14h

Présents :

- Monsieur SACCO, Président du CSEE
- Madame GOUVEIA, titulaire syndiquée liste CFDT
- Monsieur FRANCESCHI, titulaire liste NS
- Madame MOINARD, titulaire liste NS
- Madame VINCENT, titulaire liste NS

Absents :

- Madame CYCUMAR, Membre élu sortant (fin de mandat)
- Madame PETONZOPA, Membre élu sortant (fin de mandat)
- Madame QUINTARD, Membre élu sortant (fin de mandat)

Avec l'accord de Monsieur SACCO, président du CSEE et des élus, la réunion est enregistrée. Le fichier audio sera effacé après validation du procès-verbal.

Début de la réunion à 14h00

1. Désignation du bureau

Dans le nouveau protocole d'accord électoral, le Président du CSE est en droit de voter également.

Pour les élections du bureau CSE, l'ensemble des élus est d'accord pour voter à main levée.

- Election du/de la secrétaire du CSE

Le secrétaire a pour mission d'élaborer l'ordre du jour avec le Président du CSE. Il a également la charge de rédiger les procès-verbaux et de les transmettre à l'ensemble des salariés.

Les candidats au poste de secrétaire sont : Jean-Christophe FRANCESCHI

A l'unanimité, Jean-Christophe FRANCESCHI est élu secrétaire du CSE.

- Election du/de la secrétaire adjoint(e)

Les candidats au poste de secrétaire adjointe sont : Candie GOUVEIA

A l'unanimité, Candie GOUVEIA est élue secrétaire adjointe du CSE.

- Election du/de la trésorière

Le trésorier est en charge des Activités Sociales et Culturelles (ASC), du budget du CSE ainsi que du bilan financier du CSE.

Les candidats au poste de trésorière sont : Cybèle VINCENT
A l'unanimité, Cybèle VINCENT est élue trésorière du CSE.

Le trésorier souhaite avoir un trésorier adjoint.
Les candidats au poste de trésorière adjointe sont : Elise MOINARD
A l'unanimité, Elise MOINARD est élue trésorière adjointe du CSE.

2. Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail

- Désignation des membres de la CSSCT

Du fait du nombre restreint de titulaires au sein du CSE, les quatre membres titulaires sont nommés à la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail.

Les candidats au poste de secrétaire de la CSSCT sont : Jean-Christophe FRANCESCHI.
A l'unanimité, Jean-Christophe FRANCESCHI est élu secrétaire de la CSSCT.

3. Règlement intérieur du CSE

Jusqu'au dernier mandat, le règlement intérieur était travaillé par les élus et soumis à proposition au Président du CSE.

Les élus et le Président du CSE sont d'accord pour que ce fonctionnement perdure. Le règlement intérieur sera soumis à validation lors du prochain CSE.

4. CSE Central

- Rappel de la répartition des compétences :
 - CSE d'établissement : sujets locaux
 - CSE Central : sujets transversaux/stratégiques
- Désignation des représentants au CSE Central

Les candidats au poste de représentants au CSE Central sont : Candie GOUVEIA et Elise MOINARD.

A l'unanimité, Candie GOUVEIA et Elise MOINARD sont élues représentants au CSE Central.

5. Calendrier des réunions

30 avril 2026 à 10H : CSE extraordinaire pour la consultation des congés.
22 mai 2026 à 9h30 : CSE + CSSCT
19 juin 2026 à 9h30 : CSE
17 juillet 2026 à 9h30 : CSE
28 août 2026 à 9h30 : CSE
21 septembre 2026 à 9h30 : CSE + CSSCT
16 octobre 2026 à 9h30 : CSE
27 novembre 2026 à 9h30 : CSE
11 décembre 2026 à 9h30 : CSE + CSSCT

6. Questions diverses

- Référent Harcèlement moral et agissements sexuels

Les candidats au poste de référent harcèlement moral et agissements sexuels sont : Cybèle VINCENT

A l'unanimité, Cybèle VINCENT est élue référent Harcèlement moral et agissements sexuels.

Une formation sera dispensée pour le référent.

- Formation CSE

Le Président du CSE va s'assurer auprès de la Direction Générale qu'une formation est prévue pour les nouveaux élus.

- Passation financière de la trésorière aux nouveaux membres élus

La trésorière sortante présente le rapport de fin de mandat du CSEE entre 2023 et 2025.

Les budgets diminuent tous les ans, du aux difficultés de recrutement et à l'activité du service. Toutefois, les ASC distribuées ont pu être maintenues et même augmentées pour les Chèques ANCV et les Chèques Cadeaux. Une gestion plus affinée (en raison de la profession de comptable de la trésorière) a permis de répartir les ASC aux centimes près » sur ces 3 années, ce qui est en faveur des salariés.

En 2022 et en 2023, le CSEE a fait des économies, qui ont été reversées sur les compte bancaires pour les années suivantes.

En 2024 et 2025, le CSEE est déficitaire car les élus ont fait le choix de reverser davantage d'œuvres sociales aux salariés. Le dépassement est pris sur le compte bancaire du CSEE.

Fin de la séance à 15h.

J.C FRANCESCHI
Secrétaire du CSEE.

Guillaume SACCO,
Président du CSEE.



